

- 23 novembre—Mise en possession de 200 arpents de terre au profit de l'Hôtel-Dieu de Villemarie.  
Quantité et localité: 200 arpents au "lac au Loutre."  
Voisins: Les RR. MM. Hospitalières.
- Ensemble: Concession du 8 mars 1650, signée par Louis Séguier à Paris, par laquelle la Société de Montréal donne 200 arpents de terre à choisir plus tard.

1661.

- 2 mai—Concession à Pierre Picoté de Belestre.  
Quantité et localité: 30 arpents . . . "tirant vers Sainte-Marie."  
Voisins: Jean Valliquet et Paul Benoît.  
Nota: Cette terre avait déjà été concédée à Silvestre Vacher le 10 mai 1659, puis elle était passée à Adam Dollard.
- 3 décembre 1661—Concession à Jacques LeBer.  
Quantité et localité: 20 arpents à la prairie Saint-Pierre.  
Voisins: Héritiers de Jean de Saint-Père et de Nicolas Godé.

1662.

- 10 août—Concession à Urbain Geté.  
Quantité et localité: 15 arpents au lieu dit Sainte-Marie.  
Voisins: Christophe Gaillard et Laurent Archambault.
- 16 août—Donation pour l'emplacement de l'église.  
Quantité et localité: Une pièce de terre joignant la commune d'un côté, la terre de feu Nicolas Godé d'autre côté . . . d'un bout la terre de MM. les prêtres et d'autre le chemin qui passe le long de la concession du Sieur Robutel de St. André, avec 4 arpents y attachant.  
Ce lopin de terre comprenait 2 arpents ci-devant accordé à feu Nicolas Godé, un arpent à Nicolas Godé fils et un arpent à feu Jean de St-Père, à la charge par les marguilliers de payer 200 livres par arpents aux propriétaires ainsi que les bâtiments sus érigés.
- 20 août—Concession à Guillaume Chartier de 6 arpents de terre . . . Mentionnée dans l'acte de concession que fait M. l'abbé Souart au même, le 5 février 1667.
- 25 août—Concession à Louis Prudhomme.  
Quantité et localité: 12 arpents du côté de la montagne . . . attachant à sa précédente concession.
- 25 août—Concession à Marin de Niau dit Destallys, d'une terre ayant appartenue à Mme Dailleboust.  
Quantité et localité: 30 arpents, à la rivière Saint-Pierre.  
Voisins: La Louaïre et les terres de St-Gabriel.
- 25 août—Concession à Benigne Basset.  
Quantité et localité: 30 arpents près la ville et 25 perches dans l'enclos de la ville au lieu où il a fait bâtir maison.  
Voisin de la terre: Jean Desroches.  
Voisin de l'emplacement: Jean Gervaise.